

LABEL « Grands Évènements, dont les JOP Paris 2024 »

PRINCIPE GENERAL

Le LABEL, porté par le Comité Stratégique de la Filière (CSF) « Industries de Sécurité »¹ vise à identifier les solutions françaises pouvant contribuer à la sécurité de grands évènements comme les JOP Paris 2024. L'ensemble des solutions labellisées permettra de constituer une base industrielle d'offres, support à une animation de la filière.

ENTREPRISES ET SOLUTIONS LABELISEES

Les critères d'attribution du label sont

- Qualité de l'entreprise : capacité à fournir la solution dans le cadre de grands évènements ; référence et expérience dans les domaines techniques proposés ;
- Solution technique : réponse à un besoin de sécurité exprimé dans l'AMI ; contribution au renforcement du niveau de sécurité ; gain en personnel mobilisé pour la sécurité ; adéquation avec les pratiques opérationnelles ; interopérabilité dans une solution plus globale ;
- Innovation (d'usage ou technique) : niveaux de performance supérieurs à l'état de l'art ; déploiement à grande échelle possible avant 2023 ;
- Impact social et légal : adéquation avec le droit actuel ; préservation de la qualité festive de l'évènement ;
- Développement et/ou production sur le territoire national.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Suite à Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)², le LABEL est attribué par le CSF après examen du dossier par un groupe d'experts indépendants, comprenant des experts métiers, des utilisateurs de solutions pour la sécurité de grands évènements, ainsi que des experts techniques.

Il est attribué pour une durée de 5 ans.

UTILISATION DU LABEL

Les solutions labellisées par le CSF :

- Seront répertoriées comme solutions potentielles pour assurer la sécurité de grands évènements sportifs, culturels ou autres, dans le cadre du programme « Grands Évènements – JOP Paris 2024 » porté par le CSF « Industries de la Sécurité » ;
- Pourront participer aux expérimentations en environnement réel organisées par la filière ;
- Pourront bénéficier des opérations de promotion organisées par la filière auprès des acheteurs, des prescripteurs et des intégrateurs de ce type de solutions, que ce soit pour les JOP Paris 2024 mais aussi pour d'autres grands évènements internationaux ;
- Pourront participer aux actions de soutien export conduites par le programme « Grands Évènements, JOP Paris 2024 » ;

¹ <https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/comites-strategiques-de-filiere/industries-de-securite>

² Appels à Manifestation d'Intérêt émis par la filière et permettant d'identifier les entreprises candidates au label.

LIMITES DU LABEL

L'octroi du LABEL ne donne pas droit :

- À des conditions privilégiées pour la vente des solutions ;
- À un accès différencié aux guichets de financement de projets, sauf pour ceux qui demanderaient explicitement ce label

En outre, ce LABEL ne s'oppose pas et ne se substitue pas à d'autres labels et certificats.

Labelisation des Solutions pour la sécurité des grands évènements
dont les Jeux Olympiques de Paris 2024

Paris le 27/09/2019

Objet : Lettre de soutien du Président de la Filière des Industries de Confiance et de Sécurité .

Monsieur Sébastien DUPONT,

Vous avez candidaté, en tant que représentant de la société UNIRIS aux appels à manifestation d'intérêt (AMI) portés par la filière en avril dernier, avec une proposition de solution pour la sécurité des grands évènements dont les Jeux Olympiques de Paris 2024.

J'ai le plaisir de vous informer que votre solution de Blockchain UNIRIS a été jugée pertinente par les membres du jury et qu'elle est labelisée par le Comité Stratégique de Filière Industries de Sécurité.

Ce label est valable jusqu'au 31 décembre 2024 et vous en trouverez les termes dans le document joint.

Nous vous remercions pour votre intérêt pour les travaux du CSF et nous avons le plaisir de vous accueillir dans ce grand programme.

Marc DARMON
Président
CSF Industries de Sécurité

